

## Conseil d'établissement

Séance ordinaire **du mardi 10 octobre 2023**  
**18 h 30**

### Procès-verbal

**Présences :** Mathieu Larocque, Jean Leopold K, Moustapha Mbaye, Cindy Lesage-Pelletier, Isabelle Rivard, Andréanne Dutil, Anouk Bédard, Jean-François Noël, Sara St-Pierre, Nadine Desrochers, Mélanie Labelle, Isabelle Lowe

**Absences :** Michaël Ouellet

1. **Accueil, prise de présences et vérification du quorum**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par la directrice, Isabelle Lowe.

Proposé Mathieu Larocque par et appuyé par Cindy Lesage-Pelletier

CE20231010-01          Adoptée à l'unanimité

3. **Adoption du procès-verbal**

3.1. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2023

Proposé Mathieu Larocque par et appuyé par Anouk Bédard

CE20231010-02          Adoptée à l'unanimité

4. **Suivis au procès-verbal du 13 juin 2023**

Aucun

5. **Intervention(s) :**

5.1. Interventions du public

Aucune présence du public

5.2. Mot des membres de la communauté

2 membres de la communauté présents; Andréanne Dutil et Isabelle Rivard. Isabelle nouvelle résidente du quartier, fait une énumération des activités offertes par la

Fondation de la Forêt Boucher tout au long du mois d'octobre. Elle demande si l'école a un partenariat avec la Forêt Boucher.

Madame Lowe informe que ce point sera traité lors de la rencontre de novembre du conseil d'établissement.

Suivi novembre : Partenariat avec la Fondation de la Forêt Boucher.

5.3. Mot du représentant de l'O.P.P.

Première rencontre de l'OPP prévue le 12 octobre. Un membre sera nommé comme représentant au Conseil d'établissement.

Suivi novembre : Représentant O.P.P. au C.É.

6. **Proposition(s)** :

6.1 Élections au Conseil d'établissement

- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections  
Madame Isabelle Lowe est nommée
- Nomination de deux scrutateurs
- Procédure pour la mise en candidature  
Mme Lowe rappelle les procédures pour la mise en candidature aux membres.
  
- Nomination d'un Président  
M Mathieu Larocque, ancien président, est proposé par plusieurs membres afin de continuer un nouveau mandat à titre de président pour l'année 2023-2024.  
Il accepte et remercie les membres de leur confiance.

CE20231010-03      Adoptée à l'unanimité

- Nomination d'un Vice-Président  
M Mathieu Larocque propose Cindy Lesage-Pelletier.  
Mme Lesage-Pelletier est ravie de cette marque de confiance et accepte le rôle de Vice-Présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

CE20231010-04      Adoptée à l'unanimité

- Nomination d'un secrétaire  
Pour une quatrième année, Nathalie Rodrigue s'est proposée à titre de secrétaire du Conseil. Mme Lowe la remercie pour son engagement et reconnaît le travail de madame Rodrigue.

CE20231010-05      Adoptée à l'unanimité

## 6.2 Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2023-2024

M Laroque prend la présidence et présente le calendrier pour les prochaines rencontres.  
Le président propose de déplacer la rencontre du 13 février à 19h pour des raisons de conflit d'horaire. Les autres dates sont approuvées tel que présentées.

Proposé Moustapha Mbaye par et appuyé par Jean-François Noël  
CE20231010-06 Adoptée à l'unanimité

## 6.3 Règles de régie interne 2023-2024

Le document a été envoyé en préparation à la rencontre. Les membres sont interpellés à communiquer toutes demandes de changement ou de modifications au document.  
Quelques modifications ont été mentionnées et seront apportées par la secrétaire.

Proposé Cindy Lesage-Pelletier par et appuyé par Jean Léopold  
CE20231010-07 Adoptée à l'unanimité

## 6.4 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Montant annuel : 750\$  
Dépenses admissibles : tenue des séances, frais associés au secrétaire, rencontres spéciales, frais de gardiennage

Proposé Cindy Lesage-Pelletier par et appuyé par Nadine Desroches  
CE20231010-08 Adoptée à l'unanimité

## 6.5 Normes et modalités 2023-2024

Présentation des moyens de communication des évaluations des apprentissages par les enseignants et les spécialistes aux parents.

La directrice rappelle que le modèle du bulletin est unique et identique au niveau provincial. Les communications ont également lieu au même moment dans l'année partout dans la province.

- Information à valider : Au niveau 5<sup>e</sup> année, revoir les évaluations en anglais (rien en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> étape).

Proposé Anouk Bédard par et appuyé par Cindy Lesage-Pelletier  
CE20231010-09 Adoptée à l'unanimité

## 6.6 Campagne de financement « Diners pizzas *Bloc 1* » pour l'amélioration de l'aménagement de la cour d'école

Les fonds recueillis serviront, entre autres à :

- L'entretien du terrain synthétique
- L'ajout de paillis
- L'entretien des structures

On rappelle qu'il s'agit de la seule campagne de financement de l'école. L'entrée de la nouvelle plateforme a retardé la commande cette année. Malgré le léger retard, la demande est toujours autant populaire.

Pour chacun des blocs, un projet doit être rattaché.

Pour le Bloc 2 (après le 8 février), une évaluation sera effectuée auprès du personnel enseignants et de soutien pour voir si d'autres projets qu'ils souhaiteraient bénéficier du fond à destination spéciale.

Suivi novembre :

- Un bilan des propositions pour l'utilisation du fond à destination spéciale.
- Bilan du service de Photomania et proposition de services pour les photos scolaires 2024-2025.

Proposé par Jean-François Noël et appuyé par Cindy Lesage-Pelletier  
CE20231010-10 Adoptée à l'unanimité

#### 6.7 Horaire des journées pédagogiques 2023-2024 au service de garde

- L'horaire présenté est possible grâce au travail de Mme Danielle et Mme Mélanie avec la consultation des éducateurs et éducatrices.
- Un effort a été réalisé afin de maintenir les frais pour les activités et frais pour les collations au plus bas possibles.
- Présentation du calendrier des journées pédagogiques est faite aux membres du Conseil.
- Il y a explication de la journée pédagogique au retour des Fêtes. Le service de garde demeure fermé puisqu'il s'agit d'une journée de travail pour l'équipe école.

Rappel : Le calendrier est en constante évolution et il y a des possibilités de changement selon la disponibilité des animateurs.

Le service de garde est grandement sollicité avec :

- 160 élèves pour les journées pédagogiques
- 260 élèves pour le service de garde régulier

M Moustapha Mbaye propose de consulter les parents afin de voir si des parents ont des compétences pour venir animer des ateliers lors des pédagogiques

Proposé par Moustapha Mbaye et appuyé par Sara St-Pierre  
CE20231010-11 Adoptée à l'unanimité

#### 6.8 Activités parascolaires- *Dimension Sportive et Culturelle* automne 2023

- Le plus tôt on organise les activités, le plus rapidement *Dimension Sportive et Culturelle* peuvent trouver du personnel pour animer les ateliers
- Il n'est malheureusement pas possible de bonifier l'offre d'activités parascolaire puisqu'il n'y a pas de locaux vacants disponibles pour accueillir les animations.
- Lors des choix d'activités proposées, l'équipe école tente de couvrir le plus de groupes d'âges. Et ce, tant au niveau culturel que sportif.

Il est à noter que cette offre est rendue possible grâce aux éducateurs et aux enseignants.

M Moustapha Mbaye soulève qu'il pourrait être intéressant de considérer un volet musical dans le futur.

**Note pour suivi futur : Bloc 1 pizza et activité pour la rencontre de juin du CÉ** (je n'ai aucun souvenir de la raison de cette note)

Proposé par Mathieu Larocque et appuyé par Anouk Bédard  
CE20231010-12 Adoptée à l'unanimité

## 6.9 Activités parascolaires par les spécialistes d'éducation physique et à la santé

La directrice fait une présentation de l'offre des activités parascolaires pour les élèves de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année,

- À propos des filles
- Tournoi du RSEQ
- Mini-soccer
- Mini-volleyball
- Mini-basketball
- Mini hockey

Proposé par Anouk Bédard et appuyé par Mélanie Labelle

CE20231010-13 Adoptée à l'unanimité

## 6.10 Déplacement aux abords de l'école pour des activités groupes-classes (ex. parc)

Tel que communiqué dans la dernière édition du Petit Echo de la Forêt, un périmètre a été défini tout autour de l'école afin de permettre des activités tout au long de l'année scolaire en cour.

Proposé par Cindy Lesage-Pelletier et appuyé par Jean Léopold

CE20231010-14 Adoptée à l'unanimité

## 6.11 La grande marche de la fondation Pierre Lavoie

M Jean-Sébastien aimerait inscrire son groupe. La marche sera dans la Forêt Boucher et aux alentours de l'école.

Proposé par Sara St-Pierre et appuyé par Mélanie Labelle

CE20231010-14 Adoptée à l'unanimité

## 6.12 Rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023

A été présenté lors de l'assemblée générale annuelle de septembre.

Note de suivi : Sollicitation de M Gilles Chagnon, conseiller municipal, pour une subvention 2023-2024. Identifier un projet spécifique.

Proposé par Jean Léopold et appuyé par Mélanie Labelle

CE20231010-14 Adoptée à l'unanimité

## 7. Informations :

### 7.1. Correspondance

- 7.1.1. Une nouvelle adresse courriel a été créé afin de favoriser la correspondance : CE034@csspo.gouv.qc.ca
- 7.1.2. Sollicitation de Pommes vertes – services de photos scolaires
- 7.1.3. Sollicitation de campagne de financement (pot, agrumes, etc)

### 7.2. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du CSSPO

Contrat d'engagement : tous les projets éducatifs

### 7.3. Projets éducatifs 2023-2027 : échéancier

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de toutes les séances et approuvé en décembre

#### 7.4. Fonds à destination spéciale

Sera toujours dans les points d'information.

Suivi novembre : Présentation du plus récent état financier du fond à destination spéciale

#### 7.5. Comité Cour d'école

- Pas de nouveau comité pour l'instant. Puisque la cour d'école est bien garnie comparativement à d'autres école du Centre des services, toutes nouvelles demandes ne seront pas bien reçues par ce dernier.

Le point de la Cour d'école sera récurrent à l'ordre du jour du Conseil.

#### 7.6. Formation pour les membres des CÉ

- Le président rappelle aux nouveaux membres que ces derniers doivent faire l'écoute obligatoires de 10-12 capsules sur le fonctionnement, le déroulement, le rôle du CÉ et plus.

Le président partagera aux nouveaux membres les liens. Les membres doivent indiqués au président lorsque l'écoute est complétée.

### 8. **Rapports :**

#### 8.1. Présidence

Rien à ajouter et remercie pour sa réélection. Il précise qu'il s'agit de sa 4<sup>e</sup> année en tant que membre du CÉ et sa 2<sup>e</sup> année à titre de président. Le succès de l'école est un effort de tous incluant les parents siégeant au CÉ.

#### 8.2. Direction

- Soulève le succès du BBQ de la rentrée
- Dîner pizza : remercie les parents bénévoles et l'équipe école pour leur collaboration à tous les jeudis midi.
- L'équipe est complète et s'agrandit. Toujours à la recherche
- Les négociations se déroulent bien (soutien et enseignants). La direction réitère son appui dans le processus de négociation.
- L'école de la Forêt a la plus grosse brigade scolaire de Gatineau. Celle-ci inclus 24 juvéniles et 4 adultes.

#### 8.3. Enseignants et professionnel

La première communication sera disponible cette semaine par le portail

#### 8.4. Personnel de soutien

- BBQ, merci aux parents bénévoles
- Président : merci à Nadine pour tous les détails et l'excellente coordination en début d'année

Proposition d'ajout de 15 minutes pour finaliser les derniers points

Proposé par Moustapha Mbaye et appuyé par Jean-François Noël  
CE20231010-15 Adoptée à l'unanimité

8.5. Représentant au Comité de parents

- La première rencontre a eu lieu le 3 octobre. Il y a eu élection de la présidence, vice-présidence et trésorerie.
- Le PVER reçoit des éloges à travers du Québec
- Augmentation des cas de Covid dans les écoles sans le même impact sur le taux d'absentéisme.
- Enjeu de l'itinérance École secondaire de l'Île et St-Rédempteur. L'Enjeu est pris au sérieux et des mesures de sécurité sont mises en place.
- Chantier de construction 037 (consultation publique), 038 (primaire) Terrain au Nord de Pink, et 039 à Chelsea.
- Discussion entourant le PPP (projet pédagogique particulier). L'intention est de rendre les programmes au secondaire plus accessibles, diminuer les coûts rattachés aux différents programmes et revoir l'offre afin qu'elle soit égale et accessible à tous. L'objectif ultime est que toutes les écoles offrent des PPP et que tous les élèves puissent y avoir accès.

8.6. Représentante au Comité EHDAA

Anne Lavergne – absente

9. **Varia**

L'écho est le véhicule principal de communication pour l'école auprès des parents.

10. **Levée de l'assemblée**

20h42

Proposé par Cindy et appuyé par Nadine  
CE20231010-15 Adoptée à l'unanimité

11. Prochaine rencontre le **mardi 14 novembre 2023 à 18 h 30 au local 243**

**64.** Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

**71.** Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

#### Le conseil d'établissement

##### ADOPTE

- 66. Son budget annuel de fonctionnement
- 74. Le projet éducatif
- 75.1. Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- 77.2. Les règles de fonctionnement du service de garde
- 82. Le rapport annuel
- 95. Le budget annuel de l'école

##### APPROUVE

- 69. le procès-verbal du Conseil d'établissement
- 75.0.1. Toute contribution financière exigée selon article 3, 7 et 292
- 76. les règles de conduite et les mesures de sécurité
- 77.1. La liste du matériel d'usage personnel
- 84. Les modalités d'application du régime pédagogique
- 85. approuve l'orientation générale.... en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation par les enseignants des objectifs et des contenus indicatifs des programmes d'études établis par le ministre et en vue de l'élaboration de programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves.

Le conseil d'établissement approuve également les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des activités ou contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation, qui lui sont proposées par le directeur de l'école.

- 86. Le temps alloué à chaque matière
- 87. La programmation des activités éducatives avec changement aux heures quotidiennes ou sorties à l'extérieur des locaux.
- 88. La mise en œuvre des programmes de services complémentaires
- 93. L'utilisation des locaux

##### ÉTABLIT

- 67. Règles de régie interne
- 77.1. Le principe d'encadrement des coûts



## EST CONSULTÉ

79 la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école; les critères de sélection du directeur de l'école

96.4 Par l'OPP, sur les modalités d'usage des services de soutien administratifs et les équipements de l'école

96.15 le choix des manuels scolaires et du matériel didactique

96.15 Modalités des communications pour le cheminement scolaire

96.22 Les besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école.

## CONSULTE

89.2 Les élèves une fois par année